



Grossesse - séparation avec le père

Par **Morgane59**, le **14/01/2017 à 14:21**

Bonjour,
Victime d'une grossesse nerveuse, j'informe mon ex copain que je suis enceinte à 100 %. Monsieur le prend très mal, me menaçait et me faisait du chantage pour avorter. J'ai été hospitalisée suite au stress et toute la pression qu'il me mettait. Suite à cela, j'ai su que je ne suis pas enceinte. Mais vu tout le mal qu'il m'a fait, j'ai décidé de lui faire croire que je gardais le bébé et qu'il devrait assumer ses responsabilités. Je viens de recevoir un courrier de son avocat me demandant la date prévue de l'accouchement et m'informant que son client compte avoir la garde exclusive de l'enfant. Quels sont mes recours ? Dois-je l'informer que je ne suis plus enceinte ? Serait-il possible d'attendre quelques mois avant de répondre à ce courrier ?
Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **14/01/2017 à 14:28**

Bonjour,
Répondez la vérité

Par **jos38**, le **14/01/2017 à 17:09**

bonjour. recours contre quoi et contre qui?? et pourquoi lui faire croire encore quelques mois que vous êtes enceinte?? suivez le conseil de pragma, de toutes façons, si votre ex vient vous voir, il verra bien que cette grossesse est imaginaire